

Actualités news de journal

www.lematinhaiti.com

Le Matin

vendredi 1 février 2008



www.lematinhaiti.com

- ▶ A LA UNE
- ▶ EDITORIAL
- ▶ AGORA
- ▶ ACTUALITÉ
- ▶ ECONOMIE
- ▶ SOCIÉTÉ
- ▶ CULTURE
- ▶ SPORT
- ▶ LE MONDE
- ▶ NOS ARCHIVES
- ▶ CONTACTEZ-NOUS

TAUX DE CHANGE		31/01/2008
Dollars/Dollars		
Achat	36.5	
Vente	38	
Taux Référence BSR		
	37.5434	

Facturation à la seconde



LE POINT TOUTS LES MATINS

Article

La micro-assurance, un produit financier pour lutter contre la pauvreté en Haïti

Par Kenner Pharis
kennerpharis@lematinhaiti.com

À l'initiative de deux importantes institutions financières du pays, Fonkoze, évoluant dans le microcrédit et Alternate Insurance Company (AIC), dans l'assurance, un nouveau produit financier a été lancé cette semaine dans l'industrie financière haïtienne. Ce nouveau produit, la micro-assurance, devrait selon l'un des initiateurs, le PDG de la AIC, Olivier Barreau, favoriser la réduction du nombre de personnes pauvres dans le pays. Il a expliqué que la meilleure façon pour atteindre un tel objectif consiste en la création de la richesse, mais cette dernière ne peut être protégée que par l'assurance. Il a défini la microassurance comme un instrument qui permet de protéger, au moindre coût possible, les populations des pays en voie de développement contre des risques spécifiques. C'est un produit essentiellement conçu pour les ménages à faibles revenus et qui n'ont pas accès au service d'assurance classique. M. Barreau a précisé que le taux de pénétration de l'assurance en Haïti est extrêmement faible, soit autour de 1%.

L'analyse du patron de la AIC conduit à la conclusion qu'il existe un lien étroit entre l'extension de la pauvreté dans la société haïtienne et l'absence de protection des citoyens à travers l'assurance. En effet, la grande majorité des Haïtiens en situation de pauvreté (7 millions) et d'extrême pauvreté (4,5 millions) ne disposent pas d'une assurance (santé ou vie). Mais on doit ajouter qu'en raison d'une très faible culture financière dans le pays, bon nombre d'Haïtiens ayant un revenu assez élevé n'ont pas pensé à avoir une assurance pour éviter de glisser dans la pauvreté en cas d'un accident grave. C'est ainsi que Olivier Barreau prône un changement de mentalité dans la société haïtienne pour que le système d'assurance puisse constituer un véritable coussin de sécurité.

Les concepteurs de la micro-assurance en Haïti ont emprunté le modèle du professeur de Michigan University, C.H.K. Prahlad, pour expliquer comment la micro-assurance pourrait permettre de toucher un plus grand nombre de personnes dans la pyramide sociale du pays. Pendant que les bénéficiaires de l'assurance traditionnelle offerte par AIC se retrouvent au niveau des personnes ayant les revenus les plus élevés, soit les riches, et les personnes, avec un revenu moyen, soit une partie de la classe moyenne, les futurs bénéficiaires de la micro-assurance qui sera offerte conjointement par Fonkoze et AIC, se situent dans la catégorie « non pauvre, mais vulnérable ». Cette catégorie d'Haïtiens se retrouve proche du niveau de la ligne de pauvreté estimée à 2 dollars US (approximativement 75 gourdes) par jour. Les promoteurs de la micro-assurance en Haïti pensent que le produit pourrait rendre ces gens moins vulnérables aux risques auxquels est exposée toute personne au cours de sa vie.

Le nouveau produit financier, qui sera offert aux clients, se présentera sous différentes formes telles que : assurance emprunteur, assurance décès / garanties obsèques, assurance de biens (autre que récolte et mortalité de bétail), assurance-vie avec valeur de rachat (ex : mixte et vie entière), assurance santé et incapacité / invalidité, rente et assurance récolte et mortalité du bétail. Ces différents services devraient considérablement aider les couches les plus défavorisées de la population, particulièrement ceux vivant dans les bidonvilles et dans le secteur rural. Il convient de préciser qu'au niveau de ce secteur réside le plus grand nombre de personnes pauvres.

La micro-assurance, couplée au microcrédit, devrait favoriser le développement du système financier au niveau de l'agriculture dans le secteur rural, généralement réputé à haut risque, ce qui décourage le crédit bancaire. En fait, moins de 1% du volume de crédit dans le système bancaire haïtien est alloué au secteur agricole qui représente toutefois près de 25% du Produit intérieur brut (PIB). L'établissement de la micro-assurance pourrait contribuer à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'industrie agricole nationale. À rappeler, toutefois, qu'un tel objectif ne pourrait être atteint sans le renforcement des infrastructures et un environnement plus propice aux affaires.

vendredi 1 février 2008

© 2006 Le matin, Conception: Paul R. Ménager

CHOIX

Plus de services
Plus de liberté

Passez votre nuit gratuitement à votre santé et à celle de votre entourage

Roaming pré-actif

Vote Club Post-Pay

Des avantages incomparables